

PUBLICATION DE LA SOMME DES 10 RÉMUNÉRATIONS ANNUELLES BRUTES LES PLUS ÉLEVÉES

Conformément à l'article L. 716-1 du code général de la fonction publique, La Ville de Grasse publie la somme des dix rémunérations les plus élevées des agents relevant de son périmètre :

SIREN	DÉNOMINATION EMPLOYEUR	ANNÉE	SOMMES DES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS BRUTES EN EUROS	NOMBRE DE FEMMES BÉNÉFICIAIRES	NOMBRE D'HOMMES BÉNÉFICIAIRES	DURÉE CUMULÉE EN NOMBRE DE MOIS
210600698	MAIRIE DE GRASSE	2023	711 033,21	3	7	120
210600698	MAIRIE DE GRASSE	2022	722 501,33	2	8	120
210600698	MAIRIE DE GRASSE	2021	715 941,45	0	10	120
210600698	MAIRIE DE GRASSE	2020	721 663,85	2	8	120
210600698	MAIRIE DE GRASSE	2019	707 008,52	2	8	120
210600698	MAIRIE DE GRASSE	2018	699 581,48	2	8	120